



Le Saint-Bo

Printemps 2024



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Boniface
Engagée de nature

Mot du maire

Chers citoyens et citoyennes,

Alors que la chaleur et le beau temps commencent à pointer le bout de leur nez, un peu trop tôt vous me direz, je suis heureux de vous adresser ce mot pour le journal du printemps, "Le Saint-Bo". C'est avec enthousiasme que je vous partage quelques nouvelles concernant notre village et les projets qui se dessinent à l'horizon.

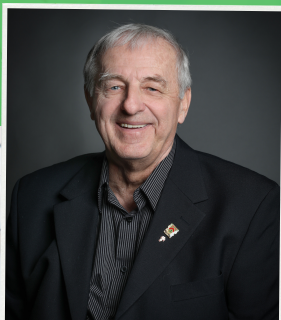
Tout d'abord, permettez-moi de rendre hommage à nos employés dévoués qui ont travaillé avec acharnement tout au long de l'hiver pour maintenir nos infrastructures hivernales en parfait état. De la patinoire à l'anneau de glace, les glissades, en passant par les pistes de ski de fond et les sentiers de marche, leur dévouement et leur professionnalisme ont permis à nos citoyens de profiter des activités hivernales. Un grand merci également au propriétaire du Golf, M. Labonté, ainsi qu'à la famille Milette, pour leur générosité et leur ouverture en permettant à nos concitoyens de pratiquer leur discipline sur leur magnifique terrain.

Je saisis également cette occasion pour exprimer mes remerciements envers les bénévoles qui ont consacré leur temps et leur énergie aux événements de l'hiver 2024. Du carnaval d'hiver Optimiste à l'événement Soyez Carcajou, les festivals du Club de basket-ball de Saint-Boniface en passant par les précieuses contributions des bénévoles du comité de la bibliothèque et du comité de loisirs, votre engagement a grandement contribué à la richesse de notre communauté.

Par ailleurs, je vous invite à ne pas manquer les nombreux événements culturels et festifs qui animeront notre village au cours des prochains mois. Nouveauté cette année; le Rendez-vous du Maire innove et change de nom pour : "Saint-Bo s'anime avec le Maire!". La célébration de la Fête nationale, en passant par une multitude d'autres activités, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Vous trouverez la programmation complète de ces événements dans la section loisirs du journal et sur notre site Web.

Enfin, je vous souhaite à tous une saison printanière des plus agréables, de rencontres et de découvertes. Ensemble, continuons à faire de « Saint-Bo » un endroit où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir.

Bien cordialement,



Pierre Désaulniers

Maire de Saint-Boniface

Votre conseil municipal



Rangée du bas , de gauche à droite:

Mme Chantal Gélinas, conseillère
siège no2;

M. Pierre Désaulniers, Maire;

Mme Louise Fay, conseillère siège
no 3

Rangée du haut, de gauche à droite:

M. Luc Arseneault, conseiller siège
no 1;

M. Sylvain Arseneault, conseiller
siège no4;

M. André Boucher, conseiller
siège no 5;

M. Jocelyn Mélançon, conseiller
siège no 6.

Heures d'ouverture

Lundi: 8h à 12h - 13h à 16h45

Mardi: 8h à 12h - 13h à 16h45

Mercredi: 8h à 12h - 13h à 16h45

Jeudi: 8h à 12h - 13h à 16h45

Vendredi: Fermé

Urgence travaux publics
(soir et fin de semaine):

819 533-4236

Hydro-Québec - pannes:

1800 790-2424

Info-Santé: 811

Ça se passe à Saint-Bo!

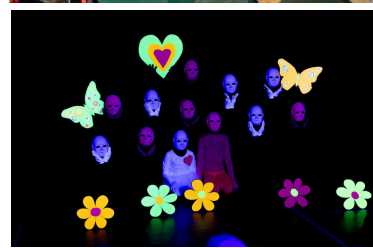
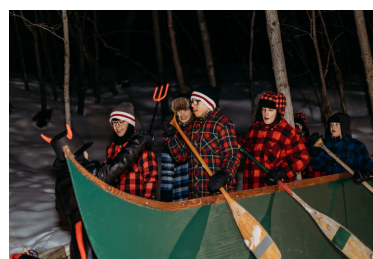
Nos coups de cœur



CARNAVAL OPTIMISTE
17 FÉVRIER



Merci au Club Optimiste pour cette belle activité hivernale!



SOYEZ CARCAJOU - 23 FÉVRIER

Félicitations aux élèves de l'école Sainte-Marie ainsi qu'à toute l'organisation de cette 7ème édition de Soyez Carcajou! Nous avons déjà hâte à l'an prochain!



Depuis le retour des fêtes, les jeunes du programme du club de basket-ball de Saint-Boniface ont participé à plusieurs festivals où ils ont pu se mesurer à diverses équipes de la région et développer leurs habiletés en situation de match. Le dernier festival avait lieu le 17 février dernier à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface. Au total, c'est plus de 10 équipes, 103 jeunes participants et près de 200 spectateurs, dont plusieurs parents qui étaient fièrement présents pour encourager leurs enfants ! Ces événements ont eu lieu grâce au travail des bénévoles impliqués qui ont participé à l'organisation et l'arbitrage des matchs et des différents partenaires impliqués (municipalité de Saint-Boniface, l'école Sainte-Marie et l'unité régionale de loisir et de sport Mauricie (URLSM) et le programme Mes Premiers Jeux).

La Municipalité est fière d'encourager le Club de basket-ball de Saint-Boniface, ses membres (bénévoles, parents, et enfants), notamment M. Jean-Marc Gauthier (Responsable du programme) et les entraîneurs Carine Samson, Laurence Héroux et Francis Poulin dans la poursuite de leurs activités. Merci à vous de permettre à plusieurs jeunes du village de bouger et d'apprendre à pratiquer leur sport tout en ayant du plaisir !

Félicitations à tous et Go Puma Go !



Loisirs culturels

Programmation culturelle du printemps

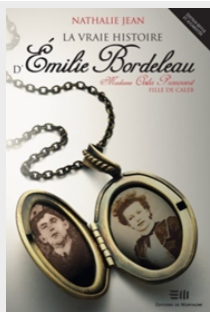


MARS	AVRIL	MAI
Samedi 16 mars L'heure du conte Point de service de la bibliothèque 9h30 à 10h15 Pour inscription: 819 655-0066	Samedi 6 avril 2024 Atelier de bricolage Salle Roger-Lupien 14h à 16h Pour les 7 à 14 ans Pour inscription: grandetornade@yahoo.ca	Samedi 4 mai Atelier de bricolage Salle Roger-Lupien 14h à 16h Pour les 7 à 14 ans Pour inscription: grandetornade@yahoo.ca
Samedi 16 mars Atelier de bricolage Salle Roger-Lupien 14h à 16h Pour les 7 à 14 ans Pour inscription: grandetornade@yahoo.ca	Samedi 20 avril L'heure du conte Point de service de la bibliothèque 9h30 à 10h15 Pour inscription: 819 655-0066	Samedi 18 mai L'heure du conte Point de service de la bibliothèque 9h30 à 10h15 Pour inscription: 819 655-0066
Samedi 23 mars Soirée chansonnier Église de Saint-Boniface 19h à 21h Pour informations et inscription: michellimoges1313@hotmail.com		Samedi 18 mai Soirée fanfare, humour et poésie Église de Saint-Boniface 19h à 20h30 Pour informations : michellimoges1313@hotmail. com

Merci à nos
partenaires!



Nouveautés sur les rayons de la bibliothèque

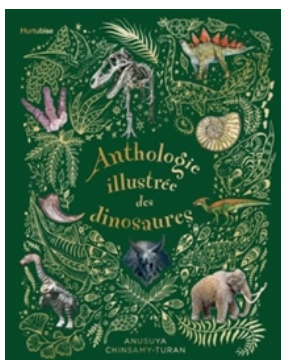


Édition revue et augmentée. Le vrai visage d'Émile Bordeleau, la célèbre fille de Caleb, personnage inoubliable, femme de tête qui refusait de se soumettre aux diktats de son époque.

Agressée sexuellement par son patron à l'âge de dix-sept ans, Léa Clermont-Dion décide, près d'une décennie plus tard, de poursuivre l'agresseur en justice. Elle consignera son expérience dans son journal jusqu'au procès. Pendant ce temps, l'affaire Harvey Weinstein déclenche le mouvement Me Too, et des millions de femmes dénoncent la culture du viol à visage découvert.

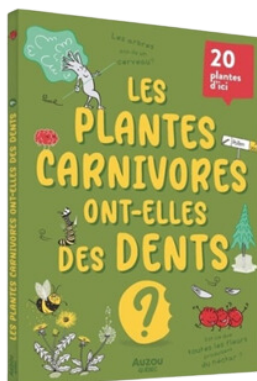


Jeunesse



Voyagez dans le temps depuis les débuts de la vie sur terre et admirez une centaine de plantes, de fossiles et d'animaux fascinants. Remplie d'arbres gigantesques, de poissons redoutables, d'insectes géants et de dinosaures féroces, cette magnifique anthologie révèle les plus étranges et merveilleuses créatures du passé. Avec des photographies étonnantes et des illustrations spectaculaires, cet ouvrage unique vous fait découvrir les mystères de la vie préhistorique.

“ Les plantes carnivores ont-elles des dents? ” et 19 autres questions drôles sur les plantes sont abordées dans ce documentaire ludique et abondamment illustré. La mise en page gaie et aérée invite les lecteurs curieux à piocher des informations insolites sur les plantes les plus communes.



Point de service temporaire

110, rue Principale
(derrière l'église)

Heures d'ouverture

- mardi de 13h à 15h30
- mercredi de 18h30 à 21h
- vendredi de 18h30 à 21h
- samedi de 9h30 à 12h

NOUVELLE PLAGE
HORAIRE!

Renseignements

Téléphone: 819 655-0066
Courriel: tremjacq1@outlook.com

Chute à livres

Il n'y a pas de chute à livres au point de service temporaire. Vous pouvez déposer vos livres dans la chute à livres de la bibliothèque située au 155, rue Langevin. Cette dernière est toujours active et les livres sont recueillis à chaque jour.

Citation

“ Le livre n'est rien pour nous que la porte ouverte sur tous les chemins qui s'étendent jusqu'au bout du monde. ”

Marcel Proust



Coup de cœur bénévole



L'auteur présente les bienfaits de la lecture. Le potentiel unique du livre pour la construction de la pensée et ce, à partir de la lecture partagée avec les tout-petits. Les avantages de la lecture dans tous les domaines. Un document important !

Jacques Tremblay

Correction : dans le dernier coup de cœur bénévole (journal de décembre), le nom de l'autrice n'a pas été mentionné. Il s'agit de Madame Guylaine Guillemette. Toutes nos excuses.

NOUVELLE PLAGE HORAIRE

VENDREDI DE 18H30 À 21H



Loisirs sportifs

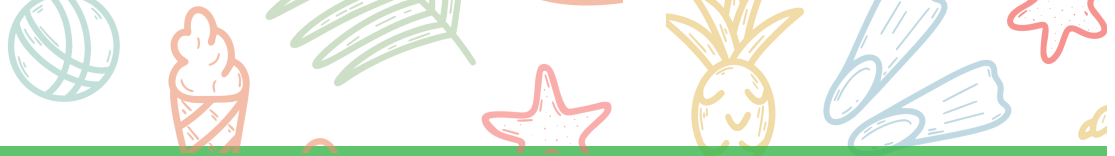
QUOI	QUAND	LIEU	DÉTAILS	INFO ET INSCRIPTION
Ateliers de Qi Gong et Tai-Chi	Printemps Automne / Hiver	École Ste-Marie	Kinésithérapeute et professeur de Qi gong et Tai-chi Session printemps : 19 Mars au 23 Avril 2024 6 Cours de Qi Gong de 1h + Taji Quan de 15min 1ère partie : Le trésor du Qi Gong 2e partie : Pratique de Taiji Quan Coût : 100\$ pour les deux parties 80 \$ pour une seule partie (Documentation et taxes incluses)	Patrick Bontemps bontemps@cgocable.ca 819-375-3233
Club de patinage artistique de Saint-Boniface	Samedi 23 Mars 2024 à 14h00	Aréna de Saint-Boniface	Prestation de fin d'année des patineurs Nous vous invitons à venir voir le résultat des efforts de nos patineurs à ce magnifique événement sous le thème " Ce n'était qu'un rêve " qui va visiter plusieurs comédies musicales !	cpastbo@hotmail.com Page Facebook : Patinage Artistique De Saint-Boniface
Club de basketball de Saint-Boniface	Printemps / Été Automne / Hiver	École Ste-Marie	Programme de mini-basket 3e à 6e année du primaire Équipe Ste-Marie, coût : 200\$ Initiation au mini-basket, coût : 120\$	Jean-Marc Gauthier jeanmarc.gauthier2019@hotmail.com 819-698-0836
Cours d'arts martiaux Bujinkan Budo Taijutsu Ninjutsu	Hiver/Printemps	Salle Roger-Lupien (Église)	Lundi soir 19h30 à 21h30 8 Janvier au 27 Mai 2024 20\$/cours ou 160\$ pour 10 cours Possibilité d'intégrer les cours à n'importe quel moment	Marc Lévesque 1marclevesque@gmail.com 819-698-6441
Patinage libre Hockey libre Location de glace et salle	Printemps Automne / Hiver	Aréna de Saint-Boniface	Pour connaître les plages horaires du patinage libre et hockey libre ainsi que les disponibilités de glace, vous pouvez consulter la page facebook de l'aréna.	arenastbo@hotmail.com 819 535-1416 Page Facebook: https://www.facebook.com/arena.saintboniface https://arenastbo.wixsite.com
Cours de Yoga Vitalité	Automne / Hiver Printemps	Salle Roger-Lupien Église de Saint-Boniface	Horaire printemps 2024 Début des séances : 26 Mars 2024 Simplement Être : Mardi 18h15 Yoga Multi-niveaux : Jeudi 18h15 8 Semaines 130\$ taxes incluses	Julie Longpré 819-244-1015 julie.longpre@hotmail.com www.yoga-vitalite.com/cours-de-yoga
Soccer (Soccer Inter) Soccer / Futsal	Printemps / Été / Automne / Hiver	École Ste-Marie / Terrain de soccer extérieur (Secteur des loisirs)	Saison d'été 2024 Début des inscriptions : 5 Février Date limite : 15 avril À noter que les tarifs varient selon les catégories d'âge et période d'inscription. Veuillez consulter le site web de Soccer Inter pour tous les détails: https://www.soccerinter.ca/fr/page/inscriptions.html	www.soccerinter.ca katiefortin@soccerinter.ca Page Facebook : https://www.facebook.com/soccerinterclub



PROGRAMMATION (VILLE DE SHAWINIGAN)

Les citoyens de Saint-Boniface peuvent bénéficier du tarif de résident et d'une priorité au niveau des périodes d'inscriptions à la ville de Shawinigan. Pour plus de détails ou pour consulter la programmation, veuillez vous rendre au : <https://www.shawinigan.ca/loisirs-et-culture/sports-et-plein-air/> ** La programmation du collège n'est pas incluse **

** Tous les citoyens sont invités à soumettre des offres en loisirs de nature informative, ainsi que des événements à inscrire au calendrier et à la programmation. **



Un nouveau chapitre pour le Camp de Jour de Saint-Boniface

La Municipalité se tourne vers l'avenir avec une gestion renouvelée et des avantages accrus pour les familles.

Après quelques années de défis à offrir un Camp de Jour estival qui rencontre les attentes de plusieurs parents, la Municipalité a pris une décision audacieuse pour l'été 2024 : confier la gestion déléguée de son camp à une entité bien établie dans le domaine, c'est-à-dire l'Air en fête. Cette nouvelle approche vise à offrir une expérience améliorée pour tous.

L'une des principales différences réside dans la transition d'un modèle de tarification unique à un système plus flexible axé sur l'utilisateur-payeur. Auparavant, tous les enfants étaient soumis à un tarif fixe pour la saison estivale, quel que soit leur nombre de semaines de participation requise. Désormais, grâce à cette nouvelle formule, les familles ne paient que pour les semaines où leurs enfants sont inscrits. Une approche plus équitable et transparente qui permet de mieux s'adapter aux besoins individuels.

La Municipalité, soucieuse de garantir des activités de qualité, prendra en charge les frais de sortie de tous les enfants inscrits lors de la troisième semaine. Une mesure visant à encourager la participation tout en allégeant le fardeau financier des familles.

Le Camp de Jour sera géré par "l'Air en Fête", une organisation réputée dans le milieu depuis 25 ans pour son engagement envers la qualité et la sécurité des activités estivales. Grâce à cette collaboration, les enfants bénéficieront d'un matériel de camp enrichi, d'une programmation améliorée et d'occasions accrues de profiter du plein air.

Parmi les avantages supplémentaires offerts aux participants figurent un service de garde plus actif, une sortie facultative chaque semaine et un minimum de 3 sorties à la crèmerie.

Il est important de souligner que les frais engagés sont admissibles aux crédits d'impôt pour frais de garde d'enfants via le relevé 24, réduisant ainsi le coût réel pour les familles. Avec un crédit d'impôt estimé à environ 85%, les parents bénéficient d'une réduction significative de leurs dépenses.

En adoptant cette approche novatrice, la Municipalité réaffirme son engagement envers le bien-être des enfants et le soutien aux familles. Ensemble, nous construisons un avenir où le Camp de Jour municipal est synonyme de qualité, d'accessibilité et de plaisir pour tous. Le camp est aussi offert aux non-résidents.

Rejoignez-nous cet été pour une aventure inoubliable au Camp de Jour municipal, où chaque semaine compte et chaque enfant trouve sa place!

Les inscriptions débuteront le 19 mars prochain et tous les détails sont disponibles au <https://www.airenfete.com/camps-de-jour/saint-boniface/>



Loisirs et vie communautaire

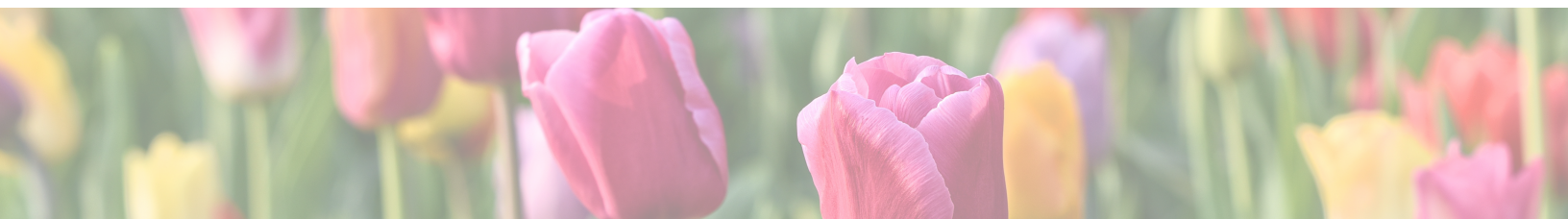
FADOQ Saint-Boniface

Chers résidents de Saint-Boniface,

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'Assemblée générale annuelle de la FADOQ se tiendra le 25 avril 2024 à 13:00 heures à la salle Roger Lupien. Si vous êtes intéressés à vous présenter comme administrateur au Conseil d'administration, veuillez contacter Normand Gelinas au 819-535-2955 ou Danielle Lafond au 819-535-2819.

Votre participation est essentielle pour façonner l'avenir de notre communauté.

Merci et à bientôt!



Nous tenons à vous remercier pour votre intérêt envers notre programme de Viactive. Nous avons été ravis de constater l'enthousiasme de nombreux participants. Cependant, en raison de l'espace limité dans la salle, nous avons dû refuser certaines inscriptions.

Nous espérons sincèrement avoir l'opportunité de vous accueillir bientôt dans notre salle de la FADOQ. Votre intérêt et votre engagement sont très appréciés, et nous nous réjouissons à l'idée de vous accueillir parmi nous.

Merci à Carmen Lafrenière et Henri Grand pour l'animation du cours !



Vous avez une propriété à louer ou à vendre?

Que ce soit une maison, un terrain ou un logement, vous pouvez en informer la Municipalité afin que nous puissions dresser un répertoire des propriétés disponibles sur notre territoire.

Contact: inspecteurstbo@ville.saint-boniface.ca



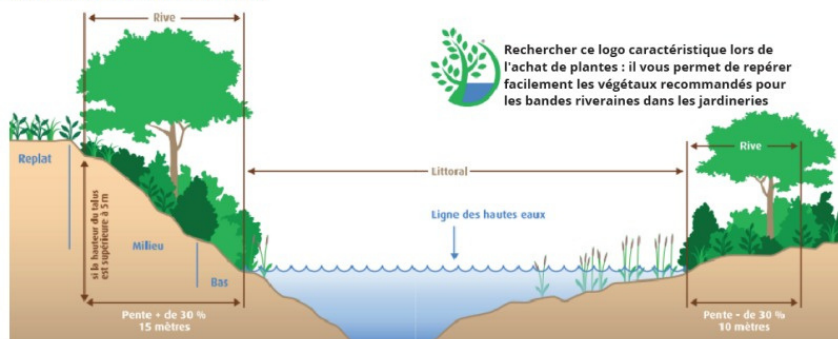
Chronique *Dans le sens de l'eau*

Démystifier l'importance de la bande riveraine et de sa réglementation

Bien qu'on parle de ses bienfaits depuis de nombreuses années, il n'est pas toujours facile pour les riverains de lacs et de cours d'eau d'identifier avec précision la largeur réglementaire de leur bande riveraine ou encore les raisons précises qui motivent à en assurer l'intégrité. Avant tout, prenons le temps d'effectuer un rappel de comment mesurer la largeur réglementaire d'une bande riveraine :

- 10 mètres à partir de la limite du littoral (ligne des hautes eaux) pour les terrains relativement plats (pente de moins de 30 %)
- 15 mètres à partir de la limite du littoral pour les terrains avec une pente abrupte (30 % et plus) ou qui possède un talus abrupt de plus de 5 mètres de hauteur

La limite du littoral, ou ligne des hautes eaux, représente environ l'endroit où le lac atteint sa hauteur maximale d'année en année. On peut y observer un changement entre une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres.



La bande riveraine remplit de nombreuses fonctions écologiques pour les lacs et cours d'eau, notamment le rôle de barrière contre les apports sédimentaires, de rempart contre l'érosion, de régulation du régime hydrique, de filtre contre les polluants, de brise-vent naturel, d'écran solaire et d'habitat diversifié pour la faune. Ainsi, le but principal de la réglementation sur les bandes riveraines est de s'assurer qu'elles puissent minimalement remplir leurs fonctions écologiques et ainsi protéger les milieux hydriques.

Saviez-vous qu'il n'est pas nécessaire de planter des végétaux pour assurer une revégétalisation de votre bande riveraine ? En effet, le principe de renaturalisation repose sur le fait de laisser la nature reprendre ses droits en cessant tout entretien (tonte et coupe de végétaux). Profitez du temps gagné pour relaxer un peu et admirer la nature faire son œuvre !

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Aucun permis n'est nécessaire pour l'installation d'abris d'auto temporaires, mais ils sont autorisés seulement du 1er octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante. En dehors de cette période, les propriétaires s'exposent à une contravention.



DEMANDE DE PERMIS

Tout projet de construction, de transformation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiment, d'installation de piscine ou de spa, clôture et haies, nécessite l'obtention d'un permis de construction. Ainsi, avant de réaliser des travaux, il est requis d'effectuer une demande de permis ou de certificat.



À noter que selon la réglementation municipale, le Service d'urbanisme et de l'environnement bénéficie d'un délai de 30 jours pour l'émission d'un permis, à compter du moment où le dossier est complet, c'est-à-dire que tous les documents nécessaires à l'analyse ont été dûment complétés et transmis à la Municipalité.



Informations diverses

Finances

Voici les dates des versements de taxes pour l'année 2024:

- 8 mars
- 8 août
- 8 avril
- 8 octobre
- 8 juin
- 8 novembre



Bacs pour les collectes

Prendre note que nous ne vendons plus de bacs pour les collectes; déchets/récupération et compost.

Vous pouvez vous les procurer en quincaillerie.



Ouvroir

Heures d'ouverture de l'ouvroir:

Mercredi de 13h à 17h

Jeudi de 18h à 20h



Centre
de services scolaire
de l'énergie
Québec

Votre enfant souhaite découvrir le milieu scolaire?
Il aura 4 ans avant le premier octobre?
Vous souhaitez vous impliquer dans cette transition?

Passe-Partout
pour ouvrir les portes de l'école en douceur

Pour s'inscrire:

- Prendre un rendez-vous directement avec le secrétariat de votre école
- Programme offert gratuitement

Pour plus de renseignements

☎ 819-539-6971, poste 2279
www.cssenergie.gouv.qc.ca

POUR
SEPTEMBRE
2024

Passe-Partout
avec
mon enfant



Les services aux sinistrés
de la Croix-Rouge

Incendie, inondation,
évacuation, etc

(URGENCES 24 HEURES)

1 877 362-2433

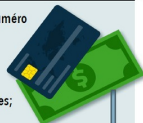
**ATTENTION FRAUDEURS
ACTIFS**

1 **NE DONNEZ PAS** votre carte de paiement avec le numéro
d'identification personnelle (NIP) à qui que ce soit;

2 **NE CÉDEZ PAS** à l'urgence de donner de l'argent;

3 **NE TRANSMETTEZ PAS** d'informations personnelles;

Au moindre doute, **RACCROCHEZ** et **CONTACTEZ** votre service de police.



310-4141 ou *4141



450 698-1331

TRANSPORTS COLLECTIFS
MRC de Maskinonge

**TA PLACE EN
TRANSPORT COLLECTIF
partout**
DANS LA
MRC DE MASKINONGE

819.840.0603
CTCMASKINONGE

RÉSEAU
DES
EXPRESS
MRC DE
MASKINONGE

DEP. | CÉGEP
COLLÈGE | UNIVERSITÉ

819.840.0603
ctcmaskinonge.org

TRANSPORTS COLLECTIFS
MRC de Maskinonge

f x y

La Guignolée de St-Boniface.....à l'année

Donner autrement en 2024

La Guignolée offre



Tous les dons servent à aider les familles dans le besoin en leur procurant des biens sous forme de bons d'achat, et ce, durant toute l'année.



Les bons s'échangent aux commerces suivants :
– des denrées alimentaires à l'Intermarché
– des vêtements et jouets à l'Ouvroir.



La générosité des citoyens est essentielle pour répondre aux besoins et nous permettre d'être là pour tous. Merci pour cette générosité toujours au rendez-vous.

Pour les donateurs



Seuls les dons monétaires sont acceptés par différents moyens, tels que :

- Par virement entre personnes Desjardins au compte no 10136 815 0043422;
- Par virement Interac au courriel : guignolee-st-boniface@outlook.com et la réponse à la question devra être « guignolée » sans accent
- Par chèque remis au presbytère au nom de Fabrique Notre-Dame-de-l'Alliance, Communauté St-Boniface et au bas écrire pour la Guignolée. Un reçu sera envoyé sur demande;



Les dons peuvent être faits en tout temps et à l'année. Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer au 819-535-6340 ou 819-535-2100.

Pour les demandeurs

Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande :

- À Céline à l'Intermarché du lundi au vendredi de 9h à 17h;
 - Ou à Michèle au presbytère les mardis et mercredis de 8h à 16h;
- En cas de besoin, communiquez au 819-535-2100 ou 819-913-8197

Le saviez-vous?

La Guignolée existe depuis 1976 à St-Boniface!
Merci pour la contribution de tous les bénévoles, les donateurs, les fournisseurs et à tous les participants



Projet pilote – Édition Printemps 2024 du « Saint-Bo »

Dans un souci environnemental, le conseil municipal réalise un projet pilote avec l'édition du printemps 2024 du bulletin municipal. Ainsi, les exemplaires de cette édition-ci ne seront pas postés aux citoyens comme d'habitude, mais plutôt mis en distribution libre à différents endroits de Saint-Boniface, dont au comptoir des services aux citoyens du Pavillon Gilles-Bellemare, à l'aréna et à tout autre endroit à déterminer au besoin. Quant à la version électronique de cette édition, elle sera affichée sur le site Internet de la Municipalité, tout comme les éditions antérieures du bulletin municipal.

À la suite de ce projet pilote, le conseil municipal en étudiera les retombées et se prononcera quant à un possible virage numérique du bulletin municipal. Outre ce projet pilote, sachez que le traitement des éditions Été 2024 et Automne 2024 du bulletin municipal demeurera le même qu'auparavant, c'est-à-dire que des copies papier seront postées à l'ensemble des citoyens. Ces éditions pourront aussi être consultées virtuellement sur le site Internet de la Municipalité.

Notre rendez-vous printanier : Saint-Bo s'anime avec le Maire!

Le printemps approche à grands pas et avec lui, l'excitation monte à Saint-Boniface alors que le comité organisateur se prépare pour le Rendez-vous du Maire 2024. Cette année, préparez-vous à une toute nouvelle expérience, car l'événement se renomme fièrement : "Saint-Bo s'anime avec le Maire!".

Prévue le samedi 8 juin prochain de 8h30 à 15h dans le secteur des loisirs, cette journée sera pleine de surprises et de divertissements. Venez seul, en famille ou entre amis, car cette journée sera l'occasion parfaite pour se retrouver et s'amuser tout en soutenant des causes importantes.

Une variété d'activités captivantes pour tous sont au programme. Vous aurez l'opportunité de rencontrer les membres du conseil municipal.

Les Demois'Ailes, célèbres pour leur engagement communautaire, organise une course annuelle en avant-midi. Il y en aura pour tous les goûts avec des distances adaptées à tous les âges et tous les niveaux : des 300 mètres pour les tout-petits au 10 km pour les plus endurants. Mieux encore, tous les profits de cette activité seront remis aux maisons d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale. Alors, enfiler vos chaussures de course et venez participer à votre rythme, que ce soit pour la compétition ou simplement pour soutenir une bonne cause. Inscrivez-vous dès maintenant pour réserver votre place : <https://www.inscriptionenligne.ca/defi-des-demoisailles/>

La santé globale sera promue par la Coopérative Santé de Saint-Boniface, présente sur place pour l'occasion, laquelle offrira divers ateliers santé en après-midi.

Pour les plus jeunes, des jeux gonflables seront disponibles et garantiront des rires et des souvenirs inoubliables. Aussi, des animations et de la musique ajouteront une touche festive à l'événement.

Dès 13h, une remise d'arbres sera organisée, offrant aux participants une opportunité précieuse de contribuer à la préservation de notre environnement et à la beauté de notre village.

Le comité organisateur tient à remercier les partenaires qui rendent cet événement possible : Stéphane Beaulac animateur Rouge 94,7 FM, Ambulance St-Amand Inc, la Pharmacie Familiprix Saint-Boniface, la Chope à Miel, Cuisifami, Promutuel Assurance Verchères – Les Forges, Fit Foodie, la Coop Santé de Saint-Boniface, l'Aréna de Saint-Boniface, les Demois'Ailes, ainsi que la municipalité de Saint-Boniface. Leur soutien indéfectible permet de mettre sur pied un événement qui promet d'être mémorable.

Enfin, le comité organisateur réserve encore de nombreuses surprises pour cette journée spéciale. Au plaisir de vous y retrouver en grand nombre, car Saint-Bo s'anime avec le Maire !

Accès à l'information

Obtenir des informations préalables

Avant de recourir à la procédure officielle d'accès à l'information, n'hésitez pas à contacter la municipalité de Saint-Boniface pour toute question ou information préliminaire. Vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante : info@ville.saint-boniface.ca. Le personnel municipal sera heureux de vous fournir des informations générales et de répondre à vos questions pour vous aider à mieux comprendre le processus d'accès à l'information et à déterminer si une demande officielle est nécessaire. Cela peut vous permettre de clarifier vos besoins et d'obtenir des conseils sur la meilleure façon de procéder pour obtenir les informations désirées.

Important à noter

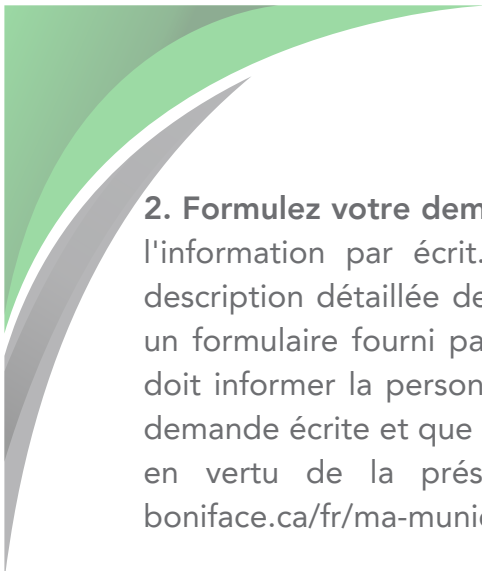
Il est crucial de comprendre que si la Municipalité ne détient pas le document recherché, elle n'est pas tenue de le produire spécifiquement pour répondre à une demande particulière. La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ne contraint pas les organismes publics à créer de nouveaux documents pour satisfaire une demande d'information. Les demandes d'accès à l'information concernent uniquement les documents existants détenus par la Municipalité. Ainsi, il est essentiel de formuler des demandes réalistes en tenant compte des documents susceptibles d'être déjà en possession de la Municipalité.

Procédure d'accès à l'information pour les citoyens de Saint-Boniface

En tant qu'organismes publics, la municipalité de Saint-Boniface est soumise à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1). Cette loi vous donne le droit de demander à consulter tous les documents détenus par la Ville ou les arrondissements, à l'exception de ceux qui sont considérés comme des exceptions par la Loi, tels que les documents relatifs à la protection des renseignements personnels.

Voici les étapes à suivre pour accéder à l'information :

1. Déterminez les documents que vous souhaitez consulter : Identifiez clairement les documents ou les renseignements auxquels vous souhaitez accéder. Assurez-vous que votre demande est précise et spécifique.



2. Formulez votre demande par écrit : Vous devez soumettre votre demande d'accès à l'information par écrit. Assurez-vous d'inclure votre nom, vos coordonnées et une description détaillée des documents que vous souhaitez consulter. Vous pouvez utiliser un formulaire fourni par la Municipalité ou rédiger votre propre lettre. Le responsable doit informer la personne qui lui fait la demande verbale de la possibilité de faire une demande écrite et que seule une décision sur demande écrite est susceptible de révision en vertu de la présente loi. Pour plus d'informations : <https://municipalitesaint-boniface.ca/fr/ma-municipalite/administration/demande-d-acces-a-l-information>

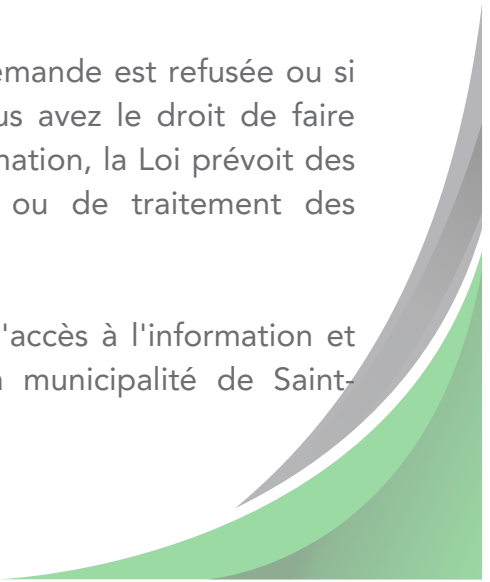
3. Soumettez votre demande au bon endroit : Adressez votre demande au service désigné de la Municipalité chargé de traiter les demandes d'accès à l'information. Assurez-vous d'envoyer votre demande à la bonne adresse (info@ville.saint-boniface.ca) pour éviter tout retard dans le traitement de votre demande. N'oubliez pas de mentionner dans l'objet: "Demande d'accès à l'information".

4. Attendez la réponse de la Municipalité : Une fois que votre demande a été soumise, la Municipalité dispose d'un délai légal de 20 jours pour répondre à votre demande. Ce délai peut varier en fonction de la complexité de la demande et des circonstances particulières. Pendant ce temps, la Municipalité peut également vous contacter pour obtenir des informations supplémentaires ou clarifier votre demande si nécessaire. Si le traitement de la demande ne lui paraît pas possible sans nuire au déroulement normal des activités, le responsable peut, avant l'expiration du délai, le prolonger d'une période n'excédant pas 10 jours. Il doit alors en donner avis au requérant par courrier dans un délai de 20 jours.

5. Consultez les documents : Si votre demande est approuvée, la Municipalité vous fournira un accès aux documents demandés. Cela peut se faire en consultant les documents sur place ou en recevant des copies, selon les arrangements convenus avec la Municipalité. Vous pourriez être responsable des frais de reproduction, le cas échéant.

6. Faites appel en cas de refus ou de désaccord : Si votre demande est refusée ou si vous n'êtes pas satisfait de la réponse de la Municipalité, vous avez le droit de faire appel de la décision auprès de la Commission d'accès à l'information, la Loi prévoit des procédures d'appel pour contester les décisions de refus ou de traitement des demandes.

En suivant cette procédure, vous pouvez exercer votre droit d'accès à l'information et obtenir les documents dont vous avez besoin auprès de la municipalité de Saint-Boniface.



Dates à retenir



11 au 24 mars	Séries de fin de saison - Hockey mineur
Samedi 23 mars	Spectacle de fin d'année - Club de patinage artistique 14h Aréna de Saint-Boniface
25 au 31 mars	Régionaux simple lettre - Hockey mineur
25 au 7 avril	Régionaux double lettre - Hockey mineur
Jeudi 28 mars au 1er avril	Fermeture des bureaux municipaux - Congé de Pâques
Mardi 2 avril	Séance du conseil municipal - 19h
21 au 27 avril	Coupe Chevrolet (Championnats provinciaux) - Hockey mineur
Jeudi 25 avril	Assemblée générale annuelle de la FADOQ
Lundi 6 mai	Séance du conseil municipal - 19h
Lundi 20 mai	Fermeture des bureaux municipaux - Journée nationale des Patriotes
Samedi 1er juin	Journée des petits entrepreneurs - École Sainte-Marie



Horaire des collectes

MARS

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

- Ordures
 - Récupération
 - Compost
 - Récupération & Compost
 - Encombrants
-